

rale le développement de la pêche sportive en Colombie-Britannique. C'est ce que démontrent clairement, selon moi, les difficultés éprouvées par le ministre par suite du flottage de billes de la *Stellako* et de la réaction du gouvernement provincial aux protestations énergiques de ceux qui tiennent à protéger et à développer la pêche sportive dans notre province.

Une foule de lacs en Colombie-Britannique sont infestés de poissons communs qui en chassent d'autres, comme la truite Kamloops et la Dolly Varden. J'apprends aussi que le gouvernement provincial exporte une grande quantité d'œufs de Kokanee vers les États-Unis, même si, de l'avis de bien des gens, ils devraient être utilisés en Colombie-Britannique. J'ignore les conditions d'exportation de ces œufs. Je compte bien que le ministre m'expliquera certaines de ces choses dans sa réponse.

J'aimerais savoir s'il existe une certaine collaboration entre les ministères fédéral et provincial des Pêcheries quant au progrès de la pêche sportive dans le Columbia à laquelle nuiront beaucoup les réalisations prévues par le traité du Columbia. Tel serait le cas selon un rapport confidentiel préparé par la direction de la faune de la province de Colombie-Britannique. J'aimerais que le ministre dise si le gouvernement fédéral collabore d'une façon quelconque—cela lui incomberait dans un certain sens à mon avis—à tout effort visant au réaménagement des pêcheries que les habitants et les visiteurs y perdront pour nombre d'années.

J'aimerais que le ministre explique à la Chambre à qui est juridiquement confiée, suivant la constitution, la charge de protéger et d'aménager la pêche d'agrément. Ensuite, je voudrais qu'il explique les arrangements qui ont été pris avec les autorités provinciales quant à la rédaction de règlements.

Les fonctionnaires du gouvernement fédéral mettent-ils parfois en doute ces règlements ou les acceptent-ils tels que le gouvernement provincial les leur fait parvenir? Quels arrangements et quelles méthodes sont prévus à l'égard de ces règlements transmis au gouvernement fédéral? Sauf erreur, il faut qu'ils reçoivent l'approbation des autorités fédérales pour être mis à exécution. J'aimerais que le ministre parle de cette question, parce qu'un grand nombre de personnes que j'ai l'honneur de représenter s'y intéressent vivement. Certaines sont déroutées lorsqu'il s'agit de savoir à qui imputer en dernier ressort la res-

ponsabilité de ce qui arrive en Colombie-Britannique en ce qui concerne la protection et l'essor de la pêche sportive.

Je félicite le ministre de la grande patience qu'il a manifestée en traitant du flottage du bois de la *Stellako*. J'espère qu'il va dire à la Chambre quels arrangements existent à l'heure actuelle à ce sujet.

M. Fairweather: Je tiens à reprendre le sujet déjà traité par mon ami de Victoria-Carleton et mentionné aussi par mon ami de Saint-Jean-Albert, il y a une ou deux minutes: la pollution de la rivière Saint-Jean.

C'est un problème important. Le ministre m'a appris qu'elle nuisait déjà à la pêche au saumon et je suis sûr qu'il admet, comme moi, la nécessité d'une collaboration aussi étroite que possible, aujourd'hui, entre son ministère, celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et les autorités provinciales.

Contrairement à la plupart des problèmes que nous traitons à la Chambre, la réponse est claire dans ce cas. Nous connaissons l'origine de la pollution. Dans une proportion de 70 p. 100, elle provient de *Fraser Brothers*, à Edmundston. Elle provient également, pour une grande part, de la capitale du Nouveau-Brunswick qui—j'ai honte de le dire—n'a rien fait de substantiel pour traiter les eaux d'égoût qu'elle déverse dans la rivière Saint-Jean. On a fait des relevés, je le sais, mais comme l'a dit l'autre jour le député de Victoria-Carleton, on a épuisé le sujet.

Le Nouveau-Brunswick s'inquiète de la situation parce qu'il a tragiquement appris quelles sont les conséquences d'une pollution non combattue, ayant perdu les pêcheries de saumon de la rivière Sainte-Croix. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on cherche à corriger la situation et, sauf erreur, il faudra des décennies, et même des générations, pour rétablir ces pêcheries.

Le ministre le sait, un grand nombre d'entre nous se préoccupent particulièrement de la pollution qui suivra l'achèvement du barrage de Mactaquac, alors qu'on aura édifié un bief de 60 milles d'eau dite stagnante—et que la pollution émanant de *Fraser Brothers* pénétrera dans la rivière en amont de ce secteur. Il est vraiment oiseux d'enseigner aux municipalités et aux divers groupements de s'inspirer du civisme et de faire disparaître la pollution qu'ils causent si les grandes sociétés ne font rien à cet égard. Je n'accuse pas *Fraser Brothers*; je sais qu'il existe des régimes provinciaux et fédéraux—prévoyant des amortissements, etc. Mais il faut fixer une date limite.